

Paris, le 17 avril 2023

## Assemblée générale annuelle du 10 mai 2023 Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de Neoen SA (« **Neoen** ») sont informés que l'assemblée générale annuelle se tiendra le 10 mai 2023 à 14h30 au siège social de Neoen situé 22 rue Bayard 75008 Paris (l'« **Assemblée** »).

L'avis de réunion a été publié au Bulletin des annonces légales et obligatoires (BALO) le 3 avril 2023 et l'avis de convocation sera publié au BALO et dans un journal d'annonces légales le 21 avril prochain. Ces avis sont ou seront également consultables sur le site Internet de Neoen : [www.neoen.com](http://www.neoen.com) dans la rubrique « Assemblées générales ».

### Modalités de participation

Les actionnaires peuvent choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée :

- assister à l'Assemblée ;
- donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;
- voter par correspondance ou par Internet sur le site VOTACCESS.

Les modalités de participation sont détaillées dans l'avis de convocation disponible sur le site Internet de Neoen dans la rubrique « Assemblées générales ».

### Mise à disposition des documents préparatoires

L'avis de réunion, la brochure de convocation, le Document d'enregistrement universel 2022 et les autres documents et informations mentionnés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont dès à présent mis à la disposition des actionnaires sur le site Internet de Neoen dans la rubrique « Assemblées générales ».

Les documents relatifs à l'Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions législatives et réglementaires en vigueur.

### Questions écrites des actionnaires

Les actionnaires peuvent poser des questions écrites à Neoen conformément aux articles L. 225-108 et R. 225-84 du Code de commerce. Ces questions doivent être adressées de préférence par voie électronique à l'adresse suivante : [assembleegenerale@neoen.com](mailto:assembleegenerale@neoen.com) (ou au siège social de Neoen, par lettre recommandée avec accusé de réception), au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit le 3 mai 2023.

Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

---

Contact

Neoen

[communication@neoen.com](mailto:communication@neoen.com)

## À propos de Neoen

Créée en 2008, Neoen est l'un des principaux producteurs indépendants d'énergie exclusivement renouvelable. Ses savoir-faire dans les domaines du solaire, de l'éolien et du stockage lui permettent de participer activement à la transition énergétique des pays dans lesquels Neoen produit une énergie verte, locale et compétitive. Multipliées par six au cours des six dernières années, ses capacités en opération ou en construction atteignent aujourd'hui 6,6 GW.

Présente sur 4 continents, Neoen compte parmi ses principaux actifs le plus puissant parc solaire de France (Cestas, 300 MWc), le plus grand parc éolien de Finlande (Mutkalampi, 404 MW), l'une des centrales solaires les plus compétitives au monde au Mexique (El Llano, 375 MWc), ainsi que deux des plus grandes centrales de stockage à grande échelle au monde, toutes deux basées en Australie (Hornsedale Power Reserve, 150 MW / 193,5 MWh et Victorian Big Battery 300 MW / 450 MWh).

Société en forte croissance, Neoen a pour ambition d'atteindre 10 GW en opération ou construction fin 2025. Neoen est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris (code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN) et appartient aux indices SBF 120 et CAC Mid 60.

Pour en savoir plus : [www.neoen.com](http://www.neoen.com)

---

## Contact

### Neoen

[communication@neoen.com](mailto:communication@neoen.com)